

ÉLECTIONS à la CPR

Scrutin du 14 mars 2017

Pour une représentativité forte et constructive

VOTEZ CFDT-CCI

Du **9 au 14 mars** se dérouleront les élections professionnelles dans toutes les CCI, par le biais d'un vote électronique. **Techniquement facile, il requiert néanmoins votre PARTICIPATION !**

UNE CFDT-CCI FIÈRE DE SON BILAN



- ☑ **Émancipation & progrès social** : sur fond de régionalisation et de baisse des ressources, la **CFDT-CCI** a défendu la modernisation du réseau et cherché inlassablement à améliorer protection et évolution des agents, **tout en valorisant les missions économiques et sociétales des CCI.**
- ☑ **Un important travail en Commission Paritaire Nationale a été payant** : Classification nationale des emplois ; Accords relatifs à la mobilité et à la mutation ; mise en place du télétravail ; élaboration du Plan Emploi Consulaire pour limiter les licenciements et renforcer l'accompagnement...
- ☑ **Inscription définitive dans le statut** du dispositif de CCART ; avec un dispositif de fins de carrières ; procédure de licenciement pour suppression de poste mieux indemnisée (prime de 15 000 € et deux mois de salaire en plus).
- ☑ Offensive et dans l'anticipation, la **CFDT-CCI** a porté l'**accord-cadre relatif à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et à la formation professionnelle continue** en instaurant l'obligation pour l'employeur de mettre en œuvre cette GPEC.
- ☑ **Pour un réseau efficace et pérenne**, tout en exerçant un lobbying auprès des parlementaires, la **CFDT-CCI** a appelé (seule!) à la mobilisation nationale, et **obtenu la suppression de la ponction de 60 millions d'euros qui était prévue en 2017 sur le budget des Chambres. Nous en sommes fiers.**
- ☑ En agissant auprès de sa confédération, la **CFDT-CCI** a obtenu l'application du **Compte Personnel d'Activité pour l'ensemble des salariés** du réseau consulaire

UNE CFDT-CCI COMBATIVE ET TOURNÉE VERS L'AVENIR

Durant cette mandature nos dirigeants ont bien souvent utilisé la seule masse salariale comme variable d'ajustement et la **CFDT-CCI** s'est battue bec et ongles pour contrecarrer autant que possible leurs manœuvres et dénoncer leurs agissements. **Pour l'avenir, la CFDT-CCI défend une réforme en profondeur du réseau !**

En se consacrant à l'emploi et aux carrières afin que chacun(e) puisse avoir de vraies perspectives, la **CFDT-CCI** se mobilisera pour que se développent **de nouvelles organisations du travail**, limitant les strates hiérarchiques, les reportings stériles, promouvant le « mode projet », et la **Qualité de Vie au Travail.**

La **CFDT-CCI** continuera de **Militer pour la revalorisation des rémunérations** par l'augmentation du point d'indice conformément à l'élévation du coût de la vie et par l'attribution de promotions avec des règles claires et équitables.

La **CFDT-CCI** continuera de **Lutter contre les inégalités**, les écarts de salaire et de classification sur postes équivalents ainsi qu'entre les femmes et les hommes, les discriminations, les CDD sans perspectives; et pour l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap...

Et puisque l'on parle de réforme, la **CFDT-CCI** continuera d'appeler à **celle du statut des directeurs généraux !**



Mais toutes ces perspectives n'auront de chance de se concrétiser qu'avec la légitimité que vous donnerez à vos représentants par votre vote et par votre soutien dans les actions mises en places.

Alors, mobilisez-vous dès l'ouverture du vote électronique, le 9 mars !

VOTEZ CFDT-CCI



Retrouvez le programme complet sur www.cfdt-cci.com

et sur les réseaux  





S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

ÉLECTIONS à la CPR Scrutin du 14 mars 2017

Pour une représentativité forte et constructive

Au cours de la dernière mandature (2013-2016), la CFDT-CCI (implantée en Alsace, en Lorraine, et bientôt en Champagne-Ardenne qui a tout à gagner de l'arrivée de notre syndicat) a œuvré dans un contexte politico-économique complexe (régionalisation, baisse des ressources), source de grandes tensions pour le personnel.

Nous nous sommes positionnés en tant qu'interlocuteur reconnu et avons travaillé d'arrache-pied pour assurer la **défense des emplois, l'encadrement de la mobilité, le développement d'une politique de formation professionnelle continue, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, la lutte contre les inégalités.**

Nous avons toujours été en première ligne pour dénoncer certains effets induits par la régionalisation (percée des risques psychosociaux, mise en pointillé de la notion de service public) tout en reconnaissant qu'il était indispensable de développer un nouveau modèle économique compte tenu de la récession budgétaire imposée par l'Etat.

Nous sommes inlassablement montés au créneau pour défendre, dans le cadre de nos mandats de RP et de DS, des collègues en butte à leur hiérarchie, ce qui n'a pas manqué de nous faire traverser des zones de turbulences directoriales, et nous en sommes fiers car cela en dit long sur nos engagements et nos valeurs.

La Burette (notre feuille de chou, lorraine à l'origine, et qui devient Grand Est) joue, elle aussi, un vrai rôle de poil à gratter.

Nous avons constamment œuvré, en CPR, CRHS, CHS et ILC, pour représenter et défendre les intérêts du personnel et l'exercice de leurs missions ainsi que pour les accompagner au mieux de leurs intérêts en cas de départs volontaires (CCART, congé de transition).

Nous avons également négocié un règlement intérieur transitoire Grand Est (pour harmoniser, dans un délai contraint, les RI alsaciens, lorrains et champardennais) et sommes parvenus à une synthèse qui, aussi imparfaite soit-elle, a eu le mérite de nous éviter de nous retrouver au Statut pur et dur au 1^{er} janvier 2017.

Depuis le début de l'année, nous avons interpellé le nouveau DG Grand Est pour lui rappeler qu'il devait tout mettre en œuvre pour sauvegarder les missions et les emplois et lui rappeler notre opposition la plus ferme vis-à-vis du raisonnement de certains DG de CCI Territoriales qui seraient tentés de procéder à d'éventuels licenciements pour pouvoir continuer à acheter du champagne et des petits fours pour leurs élus.



La **CFDT-CCI** contre la baisse de la ressource fiscale (Assemblée Nationale le 14/12/2016)

Face à l'instabilité qui règne, la CFDT-CCI Grand Est (Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne) présente pour la nouvelle mandature une équipe expérimentée et dynamique pour défendre les intérêts et les emplois de l'ensemble des agents de la Région

Notre liste est constituée de femmes et d'hommes ayant, pour un grand nombre, **une expérience reconnue de la représentation et de la défense des salariés au sein des instances régionales et locales** (présences au sein des CPR, CRHS, ILC, CHS, groupes de travail, ...). C'est notamment le cas de **Sandrine Boussein** (Conseillère développement d'entreprises à Metz), **Fabienne Cironneau** (Conseillère d'entreprises Développement Durable/RSE/Santé-sécurité au travail, basée à Mulhouse), **Maria Drommer Valera** (Conseillère d'entreprises Commerce à Strasbourg), **Caroline Gaignard** (Chargée de Formalités à Verdun), **Philippe Lacour** (Chargé de mission Tourisme, à Saint-Dié-des-Vosges), **Valérie Sidoli** (Conseillère Formation CFA, basée à Strasbourg) et **Jason Sottiriou** (Responsable d'études Urbanisme et Aménagement du territoire, basé à Epinal).

Notre liste, et nous en sommes fiers, fait également la part belle à des collègues qui n'ont pas encore eu, jusqu'à présent, l'occasion de disposer de mandats représentatifs, mais sont **pleinement motivés pour assumer fermement la défense de vos droits**. Il s'agit de **Rachel Flon** (Agent au Centre de Formalités des Entreprises, à Saint-Dié-des-Vosges), **Aurélien Le Digabel** (Conseillère d'entreprises Hôtellerie-Restaurant/Tourisme, basée à Colmar), **Marie-Paule Rolin** (Chargée d'études, basée à Nancy), **Sylvie Salvador** (Secrétaire-assistante Formation Demandeurs d'Emploi à Epinal) et **Serge Wartenberg** (Huissier, basé à Strasbourg)

Les anciennes régions qui constituent le Grand Est ont vécu des trajectoires consulaires différentes et les personnels ont déjà eu à s'adapter aux changements décidés par les élus et souvent dictés par les évolutions budgétaires. La CFDT-CCI refuse un réseau consulaire Grand Est à plusieurs vitesses et nous assurerons une défense acharnée des salariés, de leurs missions, de leurs emplois, de leur pouvoir d'achat.

VOTEZ CFDT-CCI